Parlement européen
2024-2029

Commission des budgets

2025/2247(BUI)

23.3.2026

AMENDEMENTS
1 - 99

Projet de rapport
Michalis Hadjipantela
(PE785.303v01-00)

État prévisionnel des dépenses et des recettes pour l'exercice 2027 – section I – Parlement européen
(2025/2247(BUI))

Amendement 1
Céline Imart, Nadine Morano, Christophe Gomart

Proposition de résolution
Visa 1 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– vu le protocole nº 6, annexé aux traités, sur la fixation des sièges des institutions et de certains organes, organismes et services de l'Union européenne,

Or. en

Amendement 2
Fabienne Keller, Lucia Yar

Proposition de résolution
Visa 11 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– vu l'ensemble de réformes proposé par la Présidente Metsola le 16 juin 2025,

Or. en

Amendement 3
Victor Negrescu

Proposition de résolution
Considérant D bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	D bis. considérant que le Parlement européen devrait veiller à ce que les ressources disponibles soient allouées en priorité aux actions qui renforcent sa capacité à lutter contre la désinformation et contre les activités de manipulation de l'information et d'ingérence menées depuis l'étranger, soutiennent

l'élaboration de politiques fondées sur des données probantes et améliorent la communication avec les citoyens, en particulier les jeunes et les groupes vulnérables;

Or. en

Amendement 4
Kai Tegethoff, Maria Ohisalo

Proposition de résolution
Considérant D bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	D bis. considérant que les services de garde d'enfants du Parlement ont connu des changements de contractants successifs ainsi que la résiliation anticipée d'un contrat; que des informations émanant d'agents et de syndicats font état d'un fort taux d'absentéisme du personnel, d'un taux de rotation élevé et d'une satisfaction du personnel peu élevée;

Or. en

Amendement 5
Victor Negrescu

Proposition de résolution
Considérant D ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	D ter. considérant qu'il est essentiel de renforcer les mesures de communication et de sensibilisation, notamment dans le voisinage de l'Union, et en particulier dans la région du partenariat oriental, afin de promouvoir la résilience démocratique, l'éducation aux médias et la participation citoyenne;

Or. en

Amendement 6
Joachim Streit

Proposition de résolution
Paragraphe 1

Proposition de résolution	*Amendement*
1. ***est préoccupé par*** la situation de la rubrique 7 du CFP actuel; rappelle que les limites ***sont*** le résultat des ***réductions imposées par le Conseil à la proposition initiale, déjà très faible, de la Commission lors de l'adoption du*** CFP 2021-2027; ***déplore l'opposition du Conseil à la proposition de la Commission visant à relever le plafond de la rubrique 7 à compter de 2024 à l'occasion de la révision du CFP;*** souligne ***que la révision du CFP n'est pas parvenue à résoudre la question*** du plafond ***de la rubrique 7***; ***fait observer*** que ***la marge négative prévue pour 2027 implique*** le recours aux instruments spéciaux ***prévus à cet effet à la rubrique 7***;	1. ***prend acte de*** la situation de la rubrique 7 du CFP actuel; rappelle que les limites ***actuelles reflètent*** le résultat des ***négociations sur le*** CFP 2021-2027 ***et la nécessité de garantir une discipline budgétaire globale***; souligne ***qu'il convient d'évaluer soigneusement tout ajustement*** du plafond ***compte tenu de priorités concurrentes et de l'objectif visant à assurer la viabilité des finances publiques***; ***souligne*** que le recours aux instruments spéciaux ***doit rester exceptionnel, dûment justifié et limité à des circonstances imprévues***;

Or. en

Amendement 7
Auke Zijlstra

Proposition de résolution
Paragraphe 1

Proposition de résolution	*Amendement*
1. est préoccupé par la situation de la rubrique 7 du CFP actuel; rappelle que les limites sont le résultat des ***réductions imposées par le Conseil à la proposition initiale, déjà très faible, de la Commission lors de l'adoption du CFP 2021-2027***; ***déplore*** l'opposition du Conseil à la proposition de la Commission visant à	1. est préoccupé par la situation de la rubrique 7 du CFP actuel; rappelle que les limites sont le résultat des ***dépenses trop importantes de l'Union et du manque de volonté politique de tenir compte des avertissements***; ***prend acte de*** l'opposition du Conseil à la proposition de la Commission visant à relever le plafond de

relever le plafond de la rubrique 7 à compter de 2024 à l'occasion de la révision du CFP; ***souligne que la révision du CFP n'est pas parvenue à résoudre la question du plafond de la rubrique 7; fait observer que la marge négative prévue pour 2027 implique le recours aux instruments spéciaux prévus à cet effet à la rubrique 7;***

la rubrique 7 à compter de 2024 à l'occasion de la révision du CFP;

Or. en

Amendement 8
Julien Sanchez

Proposition de résolution
Paragraphe 1

Proposition de résolution	*Amendement*
1. est préoccupé par la situation de la rubrique 7 du CFP actuel; rappelle ***que*** les ***limites sont le résultat des*** réductions imposées par le Conseil à la proposition initiale***, déjà très faible,*** de la Commission lors de l'adoption du CFP 2021-2027; ***déplore*** l'opposition du Conseil à la proposition de la Commission visant à relever le plafond de la rubrique 7 à compter de 2024 à l'occasion de la révision du CFP; souligne que la révision du CFP n'est pas parvenue à résoudre la question du plafond de la rubrique 7; ***fait observer que la marge négative prévue pour 2027 implique le recours aux instruments spéciaux prévus à cet effet à la rubrique 7;***	1. est préoccupé par la situation de la rubrique 7 du CFP actuel; rappelle les réductions ***judicieuses*** imposées par le Conseil à la proposition initiale de la Commission lors de l'adoption du CFP 2021-2027; ***se félicite de*** l'opposition du Conseil à la proposition de la Commission visant à relever le plafond de la rubrique 7 à compter de 2024 à l'occasion de la révision du CFP; souligne que la révision du CFP n'est pas parvenue à résoudre la question du plafond de la rubrique 7;

Or. en

Amendement 9
Kai Tegethoff

Proposition de résolution
Paragraphe 1

Proposition de résolution	*Amendement*
1. est préoccupé par la situation de la rubrique 7 du CFP actuel; rappelle que les limites sont le résultat des réductions imposées par le Conseil à la proposition initiale, déjà très faible, de la Commission lors de l'adoption du CFP 2021-2027; déplore l'opposition du Conseil à la proposition de la Commission visant à relever le plafond de la rubrique 7 à compter de 2024 à l'occasion de la révision du CFP; souligne que la révision du CFP n'est pas parvenue à résoudre la question du plafond de la rubrique 7; fait observer que la marge négative prévue pour 2027 implique le recours aux instruments spéciaux prévus à cet effet à la rubrique 7;	1. est préoccupé par la situation de la rubrique 7 du CFP actuel; rappelle que les limites sont le résultat des réductions imposées par le Conseil à la proposition initiale, déjà très faible, de la Commission lors de l'adoption du CFP 2021-2027***, ainsi que des effets cumulés de l'inflation plus élevée que prévu pendant plusieurs années***; déplore l'opposition du Conseil à la proposition de la Commission visant à relever le plafond de la rubrique 7 à compter de 2024 à l'occasion de la révision du CFP; souligne que la révision du CFP n'est pas parvenue à résoudre la question du plafond de la rubrique 7; fait observer que la marge négative prévue pour 2027 implique le recours aux instruments spéciaux prévus à cet effet à la rubrique 7;

Or. en

Amendement 10
Julien Sanchez

Proposition de résolution
Paragraphe 2

Proposition de résolution	*Amendement*
2. rappelle que près des deux tiers du budget sont définis par des obligations statutaires; rappelle que la Commission prévoit actuellement que l'indexation des rémunérations, conformément au statut des fonctionnaires et au statut des députés au Parlement européen, sera de 2,2 % pour juillet 2026 et de 2,3 % pour juillet 2027;	2. rappelle que près des deux tiers du budget sont définis par des obligations statutaires; rappelle que la Commission prévoit actuellement que l'indexation des rémunérations, conformément au statut des fonctionnaires et au statut des députés au Parlement européen, sera de 2,2 % pour juillet 2026 et de 2,3 % pour juillet 2027***, ce qui est totalement déconnecté de la réalité à laquelle sont confrontés la majorité de nos concitoyens, qui ne bénéficient pas d'une telle indexation***;

Or. en

Amendement 11
Kai Tegethoff

Proposition de résolution
Paragraphe 3

Proposition de résolution	*Amendement*
3. fait observer que, sur les 60,6 millions d'EUR d'augmentation du budget par rapport à 2026, 33,3 millions d'EUR sont dus à des obligations statutaires, principalement pour l'actualisation des rémunérations des fonctionnaires et des agents temporaires (16,2 millions d'EUR) et des agents contractuels (1,7 million d'EUR); ***relève*** qu'une aide directe exceptionnelle ***est*** prévue à partir de 2027 pour chaque stagiaire basé au Luxembourg (jusqu'à 500 EUR par mois de stage) afin de les aider à faire face à l'augmentation des coûts du logement;	3. fait observer que, sur les 60,6 millions d'EUR d'augmentation du budget par rapport à 2026, 33,3 millions d'EUR sont dus à des obligations statutaires, principalement pour l'actualisation des rémunérations des fonctionnaires et des agents temporaires (16,2 millions d'EUR) et des agents contractuels (1,7 million d'EUR); ***se félicite également, dans ce contexte,*** qu'une aide directe exceptionnelle ***soit*** prévue à partir de 2027 pour chaque stagiaire basé au Luxembourg (jusqu'à 500 EUR par mois de stage) afin de les aider à faire face à l'augmentation des coûts du logement; ***salue la décision du Bureau de renoncer à l'indexation de l'indemnité de frais généraux pour 2026, ce qui permet de réaliser des économies importantes dans les dépenses statutaires, et demande qu'il en soit de même pour 2027;***

Or. en

Amendement 12
Victor Negrescu

Proposition de résolution
Paragraphe 3

Proposition de résolution	*Amendement*
3. fait observer que, sur les 60,6 millions d'EUR d'augmentation du budget par rapport à 2026, 33,3 millions d'EUR sont dus à des obligations	3. fait observer que, sur les 60,6 millions d'EUR d'augmentation du budget par rapport à 2026, 33,3 millions d'EUR sont dus à des obligations

statutaires, principalement pour l'actualisation des rémunérations des fonctionnaires et des agents temporaires (16,2 millions d'EUR) et des agents contractuels (1,7 million d'EUR); relève qu'une aide directe exceptionnelle est prévue à partir de 2027 pour chaque stagiaire basé au Luxembourg (jusqu'à 500 EUR par mois de stage) afin de les aider à faire face à l'augmentation des coûts du logement;

statutaires, principalement pour l'actualisation des rémunérations des fonctionnaires et des agents temporaires (16,2 millions d'EUR) et des agents contractuels (1,7 million d'EUR); relève qu'une aide directe exceptionnelle est prévue à partir de 2027 pour chaque stagiaire basé au Luxembourg (jusqu'à 500 EUR par mois de stage) afin de les aider à faire face à l'augmentation des coûts du logement; ***demande à l'administration d'évaluer dans quelle mesure il est possible d'étendre cette indemnité de logement à tous les stagiaires du Parlement, indépendamment de leur lieu de travail, afin de garantir l'égalité des chances et l'accessibilité pour les jeunes issus de milieux socio-économiques différents, en particulier dans le contexte de la hausse du coût de la vie à Bruxelles et à Strasbourg;***

Or. en

Amendement 13
Auke Zijlstra

Proposition de résolution
Paragraphe 3

Proposition de résolution	*Amendement*
3. fait observer que, sur les 60,6 millions d'EUR d'augmentation du budget par rapport à 2026, 33,3 millions d'EUR sont dus à des obligations statutaires, principalement pour l'actualisation des rémunérations des fonctionnaires et des agents temporaires (16,2 millions d'EUR) et des agents contractuels (1,7 million d'EUR); relève qu'une aide directe exceptionnelle est prévue à partir de 2027 pour chaque stagiaire basé au Luxembourg (jusqu'à 500 EUR par mois de stage) afin de les aider à faire face à l'augmentation des	3. fait observer que, sur les 60,6 millions d'EUR d'augmentation du budget par rapport à 2026, 33,3 millions d'EUR sont dus à des obligations statutaires, principalement pour l'actualisation des rémunérations des fonctionnaires et des agents temporaires (16,2 millions d'EUR) et des agents contractuels (1,7 million d'EUR); relève qu'une aide directe exceptionnelle est prévue à partir de 2027 pour chaque stagiaire basé au Luxembourg (jusqu'à 500 EUR par mois de stage) afin de les aider à faire face à l'augmentation des coûts du logement; ***constate qu'il s'agit***

coûts du logement;	***d'un argument de poids en faveur de la prise en compte des coûts réels des éventuels lieux d'activité de l'Union;***

Or. en

Amendement 14
Sandra Gómez López

Proposition de résolution
Paragraphe 3 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	3 bis. constate que le montant prévu pour l'indemnité d'assistance parlementaire est estimé sur la base de tendances historiques; souligne qu'en aucun cas les députés ne sauraient être privés de leur droit d'utiliser pleinement cette indemnité, dans le respect des règles correspondantes, en raison de l'indisponibilité de cette ligne budgétaire; demande au secrétaire général de suivre la situation de près, d'informer la commission des budgets de l'exécution de la ligne budgétaire et de prendre les mesures qui s'imposent lorsque les ressources financières risquent d'être insuffisantes;

Or. en

Amendement 15
Kai Tegethoff

Proposition de résolution
Paragraphe 5

Proposition de résolution	*Amendement*
5. fait observer que l'augmentation des dépenses non statutaires est de ***2,89 %*** entre 2026 et 2027;	5. fait observer que l'augmentation des dépenses non statutaires est de ***2,0 %*** entre 2026 et 2027***, conformément aux obligations interinstitutionnelles***;

Or. en

Amendement 16
Auke Zijlstra

Proposition de résolution
Paragraphe 5

Proposition de résolution	*Amendement*
5. ***fait observer*** que l'augmentation des dépenses non statutaires ***est*** de 2,89 % entre 2026 et 2027;	5. ***déplore*** que l'augmentation des dépenses non statutaires ***soit*** de 2,89 % entre 2026 et 2027; ***relève que, compte tenu des nombreuses difficultés financières auxquelles les citoyens européens sont actuellement confrontés, le Parlement devrait s'efforcer de réduire le budget et non l'augmenter;***

Or. en

Amendement 17
Julien Sanchez

Proposition de résolution
Paragraphe 6

Proposition de résolution	*Amendement*
6. ***se félicite*** des travaux menés par le secrétaire général sur la coopération administrative, la planification et la simplification dans la perspective de gagner en efficacité, d'utiliser efficacement les ressources et de réaliser des économies dans la mesure du possible; invite le secrétaire général à faire régulièrement état à la commission des budgets de la mise en œuvre du plan d'action sur la simplification et de son incidence en termes de budget et de personnel;	6. ***prend acte*** des travaux menés par le secrétaire général sur la coopération administrative, la planification et la simplification dans la perspective de gagner en efficacité, d'utiliser efficacement les ressources et de réaliser des économies dans la mesure du possible; invite le secrétaire général à faire régulièrement état à la commission des budgets de la mise en œuvre du plan d'action sur la simplification et de son incidence en termes de budget et de personnel;

Or. en

Amendement 18
Joachim Streit

Proposition de résolution
Paragraphe 6

Proposition de résolution	*Amendement*
6. se félicite des travaux menés par le secrétaire général sur la coopération administrative, la planification et la simplification dans la perspective de gagner en efficacité, d'utiliser efficacement les ressources et de réaliser des économies ***dans la mesure du possible***; invite le secrétaire général à faire régulièrement état à la commission des budgets de la mise en œuvre du plan d'action sur la simplification et de son incidence ***en termes de*** budget et ***de*** personnel;	6. se félicite des travaux menés par le secrétaire général sur la coopération administrative, la planification et la simplification dans la perspective de gagner en efficacité, d'utiliser efficacement les ressources et de réaliser des économies; ***demande des objectifs clairs et mesurables pour parvenir à des gains d'efficacité et à des réductions des coûts;*** invite le secrétaire général à faire régulièrement état***, de manière détaillée,*** à la commission des budgets de la mise en œuvre du plan d'action sur la simplification***,*** et ***notamment*** de son incidence ***concrète sur le*** budget et ***le*** personnel;

Or. en

Amendement 19
Moritz Körner

Proposition de résolution
Paragraphe 6 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	6 bis. souligne qu'en ayant un siège unique, le Parlement réduirait considérablement ses émissions de CO_2; souligne qu'en ayant un siège unique, le Parlement réduirait considérablement le nombre de missions ainsi que les coûts financiers qui en découlent pour les contribuables européens; rappelle les nombreuses déclarations en faveur d'un siège unique pour le Parlement européen, étant donné la valeur symbolique d'un siège unique à Bruxelles, mais aussi les

économies concrètes que ce choix comporterait; demande de nouveau que le Parlement européen dispose d'un siège unique et renouvelle son engagement à lancer une procédure de révision ordinaire des traités au titre de l'article 48 du traité UE afin de proposer de modifier l'article 341 du traité FUE et le protocole nº 6 de sorte que le Parlement puisse décider de la fixation de son siège et de son organisation interne;

Or. en

Amendement 20
Fabienne Keller, Joachim Streit, Lucia Yar

Proposition de résolution
Paragraphe 6 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	6 bis. souligne que, compte tenu du contexte géopolitique et des investissements que l'Union devra réaliser en faveur de son autonomie stratégique, le Parlement européen doit montrer l'exemple dans la gestion de son budget;

Or. en

Amendement 21
Isabel Benjumea Benjumea

Proposition de résolution
Paragraphe 6 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	6 bis. souligne qu'il importe de veiller à une utilisation efficace et efficiente du budget du Parlement; demande le renforcement des mécanismes de communication d'informations afin d'accroître la transparence et la

responsabilité;

Or. en

Amendement 22
Auke Zijlstra

Proposition de résolution
Paragraphe 8

Proposition de résolution	*Amendement*
8. prend acte du redéploiement des ressources internes en ce qui concerne le nombre de postes alloués (+ 15 % entre 2024 et 2026)***,*** l'enveloppe budgétaire pour le personnel externe (poste 1400, de 3,2 millions d'EUR en 2024 à 8 millions d'EUR en 2027) et le budget pour l'expertise externe (poste 3200, de 3,2 millions d'EUR en 2024 à 7,7 millions d'EUR en 2027) ***afin de renforcer l'expertise fournie aux députés***; demande au secrétaire général de tenir la commission des budgets informée de l'évolution des ressources dans ces quatre DG;	8. prend acte du redéploiement des ressources internes en ce qui concerne le nombre de postes alloués (+ 15 % entre 2024 et 2026)***; regrette vivement*** l'enveloppe budgétaire pour le personnel externe (poste 1400, de 3,2 millions d'EUR en 2024 à 8 millions d'EUR en 2027) et le budget pour l'expertise externe (poste 3200, de 3,2 millions d'EUR en 2024 à 7,7 millions d'EUR en 2027); demande au secrétaire général de tenir la commission des budgets informée de l'évolution des ressources dans ces quatre DG;

Or. en

Amendement 23
Joachim Streit

Proposition de résolution
Paragraphe 8

Proposition de résolution	*Amendement*
8. prend acte du redéploiement des ressources internes en ce qui concerne le nombre de postes alloués (+ 15 % entre 2024 et 2026), l'enveloppe budgétaire pour le personnel externe (poste 1400, de 3,2 millions d'EUR en 2024 à 8 millions d'EUR en 2027) et le budget pour l'expertise externe (poste 3200, de 3,2 millions d'EUR en 2024 à 7,7 millions	8. prend acte du redéploiement des ressources internes en ce qui concerne le nombre de postes alloués (+ 15 % entre 2024 et 2026), l'enveloppe budgétaire pour le personnel externe (poste 1400, de 3,2 millions d'EUR en 2024 à 8 millions d'EUR en 2027) et le budget pour l'expertise externe (poste 3200, de 3,2 millions d'EUR en 2024 à 7,7 millions

d'EUR en 2027) afin de renforcer l'expertise fournie aux députés; demande au secrétaire général de tenir la commission des budgets informée de l'évolution des ressources dans ces quatre DG;	d'EUR en 2027) afin de renforcer l'expertise fournie aux députés; ***souligne qu'il faut veiller à ce que ces augmentations restent justifiées et proportionnées, et à ce qu'elles apportent une valeur ajoutée évidente;*** demande au secrétaire général de tenir la commission des budgets informée***, à intervalles réguliers et de manière détaillée,*** de l'évolution ***et de l'utilisation*** des ressources dans ces quatre DG***, et notamment de leur valeur ajoutée***;

Or. en

Amendement 24
Sandra Gómez López

Proposition de résolution
Paragraphe 8 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	8 bis. souligne le rôle essentiel que jouent les groupes politiques dans l'expertise et le soutien politique apportés aux députés dans le cadre de leurs travaux législatifs et parlementaires; souligne la nécessité de garantir l'objectif important qui consiste à renforcer la capacité du Parlement à soutenir le travail des députés;

Or. en

Amendement 25
Auke Zijlstra

Proposition de résolution
Paragraphe 9

Proposition de résolution	*Amendement*

9. relève que le budget informatique global représente 7,6 % du budget total de l'état prévisionnel 2027 et s'élève à 205 millions d'EUR; souligne l'importance d'une bonne infrastructure de cybersécurité en ces temps troublés sur le plan géopolitique; rappelle qu'il est prévu d'augmenter progressivement les crédits alloués à la cybersécurité afin qu'ils atteignent 10 % du budget du Parlement consacré aux TIC; note que cette augmentation prévue devrait intervenir dès que possible;	***supprimé***

Or. en

Amendement 26
Auke Zijlstra

Proposition de résolution
Paragraphe 10

Proposition de résolution	*Amendement*
10. ***relève*** que le montant total alloué à la cybersécurité s'élève à 16,9 millions d'EUR, qui comprend une augmentation de 55 % de la ligne relative à la cybersécurité centralisée par rapport à 2026; ***rappelle que les investissements dans la cybersécurité sont essentiels pour protéger la voix démocratique du Parlement et de l'Union;***	10. ***regrette*** que le montant total alloué à la cybersécurité s'élève à 16,9 millions d'EUR, qui comprend une augmentation de 55 % de la ligne relative à la cybersécurité centralisée par rapport à 2026;

Or. en

Amendement 27
Sandra Gómez López

Proposition de résolution
Paragraphe 10

Proposition de résolution	*Amendement*
10. relève que le montant total alloué à	10. ***souligne que la cybersécurité du***

la cybersécurité s'élève à 16,9 millions d'EUR, qui comprend une augmentation de 55 % de la ligne relative à la cybersécurité centralisée par rapport à 2026; rappelle que les investissements dans la cybersécurité sont essentiels pour protéger la voix démocratique du Parlement et de l'Union;	***Parlement est une priorité essentielle dans un contexte d'incertitude géopolitique;*** relève que le montant total alloué à la cybersécurité s'élève à 16,9 millions d'EUR, qui comprend une augmentation de 55 % de la ligne relative à la cybersécurité centralisée par rapport à 2026; rappelle que les investissements dans la cybersécurité sont essentiels pour protéger la voix démocratique du Parlement et de l'Union;

Or. en

Amendement 28
Kai Tegethoff

Proposition de résolution
Paragraphe 10

Proposition de résolution	*Amendement*
10. relève que le montant total alloué à la cybersécurité s'élève à 16,9 millions d'EUR, qui comprend une augmentation de 55 % de la ligne relative à la cybersécurité centralisée par rapport à 2026; rappelle que les investissements dans la cybersécurité sont essentiels pour protéger la voix démocratique du Parlement et de l'Union;	10. relève que le montant total alloué à la cybersécurité s'élève à 16,9 millions d'EUR, qui comprend une augmentation de 55 % de la ligne relative à la cybersécurité centralisée par rapport à 2026; rappelle que les investissements dans la cybersécurité sont essentiels pour protéger la voix démocratique du Parlement et de l'Union ***et pour garantir le bon fonctionnement du Parlement***;

Or. en

Amendement 29
Victor Negrescu

Proposition de résolution
Paragraphe 11

Proposition de résolution	*Amendement*
11. souligne que le Parlement doit être à la pointe en ce qui concerne l'adoption de méthodes de travail plus numériques; se	11. souligne que le Parlement doit être à la pointe en ce qui concerne l'adoption de méthodes de travail plus numériques; se

félicite des investissements dans l'intelligence artificielle (IA), d'un montant de 1 million d'EUR; préconise de développer l'utilisation de l'IA afin de gagner en efficacité et de renforcer la souveraineté dans ce domaine; relève que l'IA est susceptible de rationaliser les processus administratifs; encourage la définition de lignes directrices et de garanties précises pour assurer l'application responsable et transparente de l'IA et favoriser ainsi l'innovation tout en respectant les droits fondamentaux, la sécurité et l'obligation de rendre des comptes; note que le développement de l'IA fera l'objet d'un suivi attentif, conformément aux principes établis par le Bureau;

félicite des investissements dans l'intelligence artificielle (IA), d'un montant de 1 million d'EUR; préconise de développer l'utilisation de l'IA afin de gagner en efficacité et de renforcer la souveraineté dans ce domaine; relève que l'IA est susceptible de rationaliser les processus administratifs; encourage la définition de lignes directrices et de garanties précises pour assurer l'application responsable et transparente de l'IA et favoriser ainsi l'innovation tout en respectant les droits fondamentaux, la sécurité et l'obligation de rendre des comptes; note que le développement de l'IA fera l'objet d'un suivi attentif, conformément aux principes établis par le Bureau; ***souligne que les investissements dans l'IA devraient non seulement être axés sur l'efficacité administrative, mais aussi viser à renforcer la transparence démocratique et la participation citoyenne; demande que des outils fondés sur l'IA soient développés afin de fournir une traduction des débats en temps réel et des résumés simplifiés des dossiers législatifs dans toutes les langues officielles, ce qui rendrait les travaux du Parlement plus accessibles pour le grand public et pour les personnes handicapées;***

Or. en

Amendement 30
Fabienne Keller, Joachim Streit, Lucia Yar

Proposition de résolution
Paragraphe 11

Proposition de résolution	*Amendement*
11. souligne que le Parlement doit être à la pointe en ce qui concerne l'adoption de méthodes de travail plus numériques; se félicite des investissements dans l'intelligence artificielle (IA), d'un montant de 1 million d'EUR; préconise de	11. souligne que le Parlement doit être à la pointe en ce qui concerne l'adoption de méthodes de travail plus numériques; se félicite des investissements dans l'intelligence artificielle (IA), d'un montant de 1 million d'EUR; préconise de

développer l'utilisation de l'IA afin de gagner en efficacité et de renforcer la souveraineté dans ce domaine; relève que l'IA est susceptible de rationaliser les processus administratifs; encourage la définition de lignes directrices et de garanties précises pour assurer l'application responsable et transparente de l'IA et favoriser ainsi l'innovation tout en respectant les droits fondamentaux, la sécurité et l'obligation de rendre des comptes; note que le développement de l'IA fera l'objet d'un suivi attentif, conformément aux principes établis par le Bureau;	développer l'utilisation de l'IA afin de gagner en efficacité et de renforcer la souveraineté dans ce domaine***, tout en gardant à l'esprit les risques que cela comporte, notamment en matière d'éthique et de protection des données; souligne que, lors du déploiement de l'IA, il faut parvenir à un équilibre entre innovation et garanties nécessaires***; relève que l'IA est susceptible de rationaliser les processus administratifs; encourage la définition de lignes directrices et de garanties précises pour assurer l'application responsable et transparente de l'IA et favoriser ainsi l'innovation tout en respectant les droits fondamentaux, la sécurité et l'obligation de rendre des comptes; note que le développement de l'IA fera l'objet d'un suivi attentif, conformément aux principes établis par le Bureau;
	Or. en

Amendement 31
Kai Tegethoff

Proposition de résolution
Paragraphe 11

Proposition de résolution	*Amendement*
11. souligne que le Parlement doit être à la pointe en ce qui concerne l'adoption de méthodes de travail plus numériques; se félicite des investissements dans l'intelligence artificielle (IA), d'un montant de 1 million d'EUR; préconise de développer l'utilisation de l'IA afin de gagner en efficacité et de renforcer la souveraineté dans ce domaine; relève que l'IA est susceptible de rationaliser les processus administratifs; encourage la définition de lignes directrices et de garanties précises pour assurer l'application responsable et transparente de l'IA et favoriser ainsi l'innovation tout en	11. souligne que le Parlement doit être à la pointe en ce qui concerne l'adoption de méthodes de travail plus numériques; se félicite des investissements dans l'intelligence artificielle (IA) ***en circuit fermé***, d'un montant de 1 million d'EUR; préconise de développer l'utilisation de l'IA afin de gagner en efficacité et de renforcer la souveraineté dans ce domaine; relève que l'IA est susceptible de rationaliser les processus administratifs; encourage la définition de lignes directrices et de garanties précises pour assurer l'application responsable et transparente de l'IA et favoriser ainsi l'innovation tout en

respectant les droits fondamentaux, la sécurité et l'obligation de rendre des comptes; note que le développement de l'IA fera l'objet d'un suivi attentif, conformément aux principes établis par le Bureau;	respectant les droits fondamentaux, la sécurité et l'obligation de rendre des comptes; note que le développement de l'IA fera l'objet d'un suivi attentif, conformément aux principes établis par le Bureau;

Or. en

Amendement 32
Kai Tegethoff

Proposition de résolution
Paragraphe 12 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	12 bis. souligne qu'il est absolument nécessaire de privilégier l'acquisition de solutions numériques et de cybersécurité européennes pour garantir une véritable souveraineté numérique; se dit préoccupé par l'absence de clarté quant à la réalisation d'une analyse des risques formelle par l'administration concernant la poursuite de la dépendance du Parlement à l'égard de prestataires de pays tiers; souligne qu'il est essentiel de passer à une infrastructure européenne afin de maintenir les données parlementaires sous la protection juridique de l'Union, de renforcer l'écosystème technologique local et de protéger les institutions démocratiques des ingérences étrangères; souligne également que compte tenu de son non-respect de plus en plus fréquent de la réglementation de l'Union, de la prévalence de robots logiciels et de l'hostilité patente des membres de sa direction à l'égard de l'Union, la valeur ajoutée que présente le maintien d'une présence sur X diminue rapidement; demande que les ressources affectées actuellement à cette plateforme soient réorientées vers des moyens de communication plus sûrs et plus

respectueux des lois;

Or. en

Amendement 33
Fabienne Keller, Lucia Yar

Proposition de résolution
Paragraphe 13

Proposition de résolution	*Amendement*
13. ***se félicite*** de la nouvelle approche en matière immobilière, qui vise désormais la consolidation plutôt que l'acquisition de nouveaux bâtiments, en tenant compte de la durabilité, de l'accessibilité et de la mobilité;	13. ***prend acte*** de la nouvelle approche en matière immobilière, qui vise désormais la consolidation plutôt que l'acquisition de nouveaux bâtiments, en tenant compte de la durabilité, de l'accessibilité et de la mobilité;

Or. en

Amendement 34
Julien Sanchez

Proposition de résolution
Paragraphe 13

Proposition de résolution	*Amendement*
13. ***se félicite*** de la nouvelle approche en matière immobilière, qui vise désormais la consolidation plutôt que l'acquisition de nouveaux bâtiments, en tenant compte de la durabilité, de l'accessibilité et de la mobilité;	13. ***prend acte*** de la nouvelle approche en matière immobilière, qui vise désormais la consolidation plutôt que l'acquisition de nouveaux bâtiments, en tenant compte de la durabilité, de l'accessibilité et de la mobilité;

Or. en

Amendement 35
Kai Tegethoff

Proposition de résolution
Paragraphe 13

Proposition de résolution	*Amendement*
13. se félicite de la nouvelle approche en matière immobilière, qui vise désormais la consolidation plutôt que l'acquisition de nouveaux bâtiments, en tenant compte de la durabilité, de l'accessibilité et de la mobilité;	13. se félicite de la nouvelle approche en matière immobilière, qui vise désormais la consolidation plutôt que l'acquisition de nouveaux bâtiments, en tenant compte de la durabilité, de l'accessibilité et de la mobilité ***des députés, des agents et des visiteurs***;

Or. en

Amendement 36
Auke Zijlstra

Proposition de résolution
Paragraphe 14

Proposition de résolution	*Amendement*
14. ***prend acte du fait*** que la rénovation du bâtiment SPAAK commence à partir de 2027; note que le budget global pour la rénovation a été fixé à 455 millions d'EUR et que 77,67 millions d'EUR sont prévus pour 2027; ***souligne*** que ces coûts ne ***sont*** pas inclus dans le budget 2027;	14. ***regrette*** que la rénovation du bâtiment SPAAK commence à partir de 2027***, en particulier sur la base d'un prêt***; note que le budget global pour la rénovation a été fixé à 455 millions d'EUR et que 77,67 millions d'EUR sont prévus pour 2027; ***est surpris*** que ces coûts ne ***soient*** pas inclus dans le budget 2027;

Or. en

Amendement 37
Céline Imart, Nadine Morano, Christophe Gomart

Proposition de résolution
Paragraphe 14

Proposition de résolution	*Amendement*
14. prend acte du fait que la rénovation du bâtiment SPAAK commence à partir de 2027; note que le budget global pour la rénovation a été fixé à 455 millions d'EUR et que 77,67 millions d'EUR sont prévus	14. prend acte du fait que la rénovation du bâtiment SPAAK commence à partir de 2027; note que le budget global pour la rénovation a été fixé à 455 millions d'EUR et que 77,67 millions d'EUR sont prévus

pour 2027; souligne que ces coûts ne sont pas inclus dans le budget 2027;	pour 2027; souligne que ces coûts ne sont pas inclus dans le budget 2027; ***relève que les travaux de rénovation réduiront temporairement la disponibilité des infrastructures parlementaires à Bruxelles; rappelle que le Parlement dispose d'installations pleinement opérationnelles à Strasbourg, son siège; estime que, dans un contexte de contraintes budgétaires, l'utilisation optimale des infrastructures existantes devrait guider les décisions relatives aux infrastructures; considère dès lors que, pendant la durée de la rénovation, une utilisation accrue de ces installations pourrait garantir la continuité des activités parlementaires tout en contribuant à une organisation rentable des travaux; souligne qu'il faut veiller à utiliser les lieux de travail du Parlement de manière équilibrée;***
	Or. en

Amendement 38
Joachim Streit

Proposition de résolution
Paragraphe 14

Proposition de résolution	*Amendement*
14. prend acte du fait que la rénovation du bâtiment SPAAK commence à partir de 2027; note que le budget global pour la rénovation a été fixé à 455 millions d'EUR et que 77,67 millions d'EUR sont prévus pour 2027; souligne que ces coûts ne sont pas inclus dans le budget 2027;	14. prend acte du fait que la rénovation du bâtiment SPAAK commence à partir de 2027; note que le budget global pour la rénovation a été fixé à 455 millions d'EUR et que 77,67 millions d'EUR sont prévus pour 2027; souligne que ces coûts ne sont pas inclus dans le budget 2027; ***souligne qu'il faut garantir un contrôle strict des coûts, la transparence et le respect du budget prévu pendant toute la mise en œuvre du projet;***
	Or. en

Amendement 39
Kai Tegethoff

Proposition de résolution
Paragraphe 14

Proposition de résolution	*Amendement*
14. prend acte du fait que la rénovation du bâtiment SPAAK commence à partir de 2027; note que le budget global pour la rénovation a été fixé à 455 millions d'EUR et que 77,67 millions d'EUR sont prévus pour 2027; souligne que ces coûts ne sont pas inclus dans le budget 2027;	14. prend acte du fait que la rénovation ***environnementale*** du bâtiment SPAAK commence à partir de 2027; note que le budget global pour la rénovation a été fixé à 455 millions d'EUR et que 77,67 millions d'EUR sont prévus pour 2027; souligne que ces coûts ne sont pas inclus dans le budget 2027;

Or. en

Amendement 40
Julien Sanchez, Angéline Furet

Proposition de résolution
Paragraphe 14 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	14 bis. s'oppose à la rénovation du bâtiment SPAAK du Parlement européen à Bruxelles, décidée par le Bureau en décembre 2023, pour un coût total estimé à 455 millions d'EUR, dont 77,67 millions d'EUR prévus pour 2027; rappelle que Strasbourg est le siège officiel du Parlement européen; souligne que le maintien d'un système à deux sièges continue d'engendrer une dispersion budgétaire injustifiable; demande dès lors que les activités soient centralisées à Strasbourg, ce qui contribuerait à réduire les doublons financiers dus à l'existence de deux sites et permettrait de réaffecter ces montants importants à l'aide aux petites et moyennes entreprises (PME);

Or. en

Amendement 41
Julien Sanchez, Angéline Furet

Proposition de résolution
Paragraphe 14 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	14 ter. se dit préoccupé par le manque de ventilation détaillée des coûts du projet de rénovation du bâtiment SPAAK du Parlement européen à Bruxelles, estimé entre 455 et 490 millions d'EUR; souligne que cette absence de transparence est particulièrement problématique pour un projet de cette ampleur et qu'elle suscite des préoccupations quant à d'éventuels dépassements de coûts, compte tenu notamment des dépassements de coûts observés par le passé dans d'autres projets immobiliers européens (Berlaymont, bâtiment Europa, Cour de justice, EMA, KAD II, etc.);

Or. en

Amendement 42
Auke Zijlstra

Proposition de résolution
Paragraphe 15

Proposition de résolution	*Amendement*
15. ***prend acte de*** l'intention du Parlement de contracter des prêts, notamment auprès de la Banque européenne d'investissement, pour financer le projet de rénovation du bâtiment SPAAK; relève que, dans le budget 2027, le coût des intérêts (3,17 millions d'EUR) et du remboursement du capital (0,65 million d'EUR) sont inclus; invite l'administration à tenir la commission des budgets précisément informée des taux	15. ***regrette vivement*** l'intention du Parlement de contracter des prêts, notamment auprès de la Banque européenne d'investissement, pour financer le projet de rénovation du bâtiment SPAAK; relève que, dans le budget 2027, le coût des intérêts (3,17 millions d'EUR) et du remboursement du capital (0,65 million d'EUR) sont inclus; invite l'administration à tenir la commission des budgets précisément informée des taux

d’intérêt applicables aux prêts et de la planification à long terme du remboursement du principal;

d’intérêt applicables aux prêts et de la planification à long terme du remboursement du principal;

Or. en

Amendement 43
Kai Tegethoff

Proposition de résolution
Paragraphe 15

Proposition de résolution	*Amendement*
15. prend acte de l’intention du Parlement de contracter des prêts, notamment auprès de la Banque européenne d’investissement, pour financer le projet de rénovation du bâtiment SPAAK; relève que, dans le budget 2027, le coût des intérêts (3,17 millions d’EUR) et du remboursement du capital (0,65 million d’EUR) sont inclus; invite l’administration à tenir la commission des budgets précisément informée des taux d’intérêt applicables aux prêts et de la planification à long terme du remboursement du principal;	15. prend acte de l’intention du Parlement de contracter des prêts, notamment auprès de la Banque européenne d’investissement, pour financer le projet de rénovation du bâtiment SPAAK; relève que, dans le budget 2027, le coût des intérêts (3,17 millions d’EUR) et du remboursement du capital (0,65 million d’EUR) sont inclus; ***insiste pour que les coûts qui ne sont pas directement liés aux travaux de rénovation soient également recensés et inscrits au budget de manière précise;*** invite l’administration à tenir la commission des budgets précisément informée des taux d’intérêt applicables aux prêts et de la planification à long terme du remboursement du principal;

Or. en

Amendement 44
Joachim Streit

Proposition de résolution
Paragraphe 15

Proposition de résolution	*Amendement*
15. prend acte de l’intention du Parlement de contracter des prêts, notamment auprès de la Banque européenne d’investissement, pour financer	15. prend acte de l’intention du Parlement de contracter des prêts, notamment auprès de la Banque européenne d’investissement, pour financer

le projet de rénovation du bâtiment SPAAK; relève que, dans le budget 2027, le coût des intérêts (3,17 millions d'EUR) et du remboursement du capital (0,65 million d'EUR) sont inclus; invite l'administration à tenir la commission des budgets précisément informée des taux d'intérêt applicables aux prêts et de la planification à long terme du remboursement du principal;	le projet de rénovation du bâtiment SPAAK; relève que, dans le budget 2027, le coût des intérêts (3,17 millions d'EUR) et du remboursement du capital (0,65 million d'EUR) sont inclus; invite l'administration à tenir la commission des budgets précisément informée des taux d'intérêt applicables aux prêts et de la planification à long terme du remboursement du principal; ***souligne qu'il faut réduire à un minimum les coûts d'emprunt, veiller à une gestion prudente de la dette et éviter les charges budgétaires à long terme indues;***

Or. en

Amendement 45
Julien Sanchez, Angéline Furet

Proposition de résolution
Paragraphe 15 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	15 bis. s'oppose fermement à l'intention du Parlement d'avoir recours à l'emprunt, notamment auprès de la Banque européenne d'investissement, pour financer le projet de rénovation du bâtiment Spaak; condamne le recours à l'emprunt pour financer des dépenses administratives non essentielles, ce qui constitue une gestion budgétaire irresponsable et fait peser une charge financière injustifiée sur les budgets futurs et, en fin de compte, sur les contribuables européens; souligne que le budget 2027 inclut déjà les coûts liés aux intérêts (3,17 millions d'EUR) et au remboursement du principal (0,65 million d'EUR), ce qui donne lieu à une hausse soutenue des dépenses administratives; demande l'abandon du recours à l'emprunt pour ce projet;

Or. en

Amendement 46
Auke Zijlstra

Proposition de résolution
Paragraphe 16

Proposition de résolution	*Amendement*
16. ***déplore le retard pris dans*** la mise en place ***des centres «***Europa Experience***»*** dans tous les États membres; ***prend acte du nouveau concept, approuvé par le Bureau le 31 mars 2025, lequel vise à optimiser l'utilisation des espaces Europa Experience, en tenant compte des différentes situations dans les États membres; souligne qu'il importe de veiller à ce que l'espace Europa Experience propose aux visiteurs une expérience intéressante afin d'attirer les citoyens; demande que les*** espaces Europa Experience ***soient prioritairement mis en place dans les États membres les plus éloignés des trois lieux de travail, en veillant à ce que leur développement et leur exploitation restent rentables***; ***rappelle que les espaces Europa Experience devraient permettre à tous les citoyens de mieux comprendre le fonctionnement des institutions de l'Union;***	16. ***s'oppose à*** la mise en place ***de plus en plus d'espaces*** Europa Experience dans tous les États membres; ***relève qu'aucun de ces*** espaces Europa Experience ***ne serait nécessaire si le Parlement européen accomplissait correctement son travail démocratique***;

Or. en

Amendement 47
Tobiasz Bocheński

Proposition de résolution
Paragraphe 16

Proposition de résolution	*Amendement*
16. ***déplore le retard pris dans la mise***	16. prend acte du nouveau concept,

en place des centres «Europa Experience» dans tous les États membres; prend acte du nouveau concept, approuvé par le Bureau le 31 mars 2025, lequel vise à optimiser l'utilisation des espaces Europa Experience, en tenant compte des différentes situations dans les États membres; souligne ***qu'il importe de veiller à ce que l'espace*** Europa Experience ***propose aux visiteurs une expérience intéressante afin d'attirer les citoyens***; demande que les espaces Europa Experience soient prioritairement mis en place dans les États membres les plus éloignés des trois lieux de travail***, en veillant*** à ce que leur développement et leur exploitation restent rentables; ***rappelle que les espaces Europa Experience devraient permettre à tous*** les citoyens ***de*** mieux comprendre le fonctionnement des institutions de l'Union;

approuvé par le Bureau le 31 mars 2025, lequel vise à optimiser l'utilisation des espaces Europa Experience, en tenant compte des différentes situations dans les États membres; souligne ***que, dans le contexte actuel de contraintes économiques et d'une communication numérique en évolution, il convient de réévaluer soigneusement la valeur ajoutée et la nécessité d'ajouter des espaces*** Europa Experience ***physiques***; demande que les espaces Europa Experience soient prioritairement mis en place dans les États membres les plus éloignés des trois lieux de travail ***et qu'ils veillent*** à ce que leur développement et leur exploitation restent rentables; ***estime qu'il convient en priorité d'optimiser et de rationaliser les ressources existantes au lieu d'étendre le réseau, tout en veillant à ce que*** les citoyens ***puissent*** mieux comprendre le fonctionnement des institutions de l'Union ***par des canaux plus efficaces et plus modernes***;

Or. en

Amendement 48
Joachim Streit

Proposition de résolution
Paragraphe 16

Proposition de résolution	*Amendement*
16. ***déplore le*** retard pris dans la mise en place des centres «Europa Experience» dans tous les États membres; prend acte du nouveau concept, approuvé par le Bureau le 31 mars 2025***, lequel vise à optimiser l'utilisation*** des espaces Europa Experience***, en tenant compte des différentes situations dans les États membres***; souligne qu'il importe ***de veiller à ce que l'espace Europa Experience propose aux visiteurs une expérience intéressante afin d'attirer les citoyens***; ***demande que les espaces Europa Experience soient prioritairement mis en***	16. ***prend acte du*** retard pris dans la mise en place des centres «Europa Experience» dans tous les États membres; prend acte du nouveau concept, approuvé par le Bureau le 31 mars 2025***; souligne qu'il faut évaluer soigneusement la rentabilité et la valeur ajoutée*** des espaces Europa Experience ***avant d'en déployer d'autres***; ***demande une approche prudente et proportionnée, qui privilégie les sites où la demande et l'impact peuvent être clairement démontrés;*** souligne qu'il importe ***d'éviter une duplication inutile avec les infrastructures***

place dans les États membres les plus éloignés des trois lieux de travail, en veillant à ce que leur développement et leur exploitation restent rentables; rappelle que les espaces Europa Experience devraient permettre à tous les citoyens de mieux comprendre le fonctionnement des institutions de l'Union;	***d'information*** de l'Union ***ou nationales existantes***;

Or. en

Amendement 49
Sandra Gómez López

Proposition de résolution
Paragraphe 16

Proposition de résolution	*Amendement*
16. déplore le retard pris dans la mise en place des centres «Europa Experience» dans tous les États membres; ***prend acte*** du nouveau concept, approuvé par le Bureau le 31 mars 2025, lequel vise à optimiser l'utilisation des espaces Europa Experience, en tenant compte des différentes situations dans les États membres; souligne qu'il importe de veiller à ce que l'espace Europa Experience propose aux visiteurs une expérience intéressante afin d'attirer les citoyens; demande que les espaces Europa Experience soient prioritairement mis en place dans les États membres les plus éloignés des trois lieux de travail, en veillant à ce que leur développement et leur exploitation restent rentables; rappelle que les espaces Europa Experience devraient permettre à tous les citoyens de mieux comprendre le fonctionnement des institutions de l'Union;	16. déplore le retard pris dans la mise en place des centres «Europa Experience» dans tous les États membres; ***se félicite*** du nouveau concept, approuvé par le Bureau le 31 mars 2025, lequel vise à optimiser l'utilisation des espaces Europa Experience, en tenant compte des différentes situations dans les États membres; souligne qu'il importe de veiller à ce que l'espace Europa Experience propose aux visiteurs une expérience intéressante afin d'attirer les citoyens; demande que les espaces Europa Experience soient prioritairement mis en place dans les États membres les plus éloignés des trois lieux de travail, en veillant à ce que leur développement et leur exploitation restent rentables; rappelle que les espaces Europa Experience devraient permettre à tous les citoyens de mieux comprendre le fonctionnement des institutions de l'Union;

Or. en

Amendement 50
Kai Tegethoff

Proposition de résolution
Paragraphe 16

Proposition de résolution	*Amendement*
16. déplore le retard pris dans la mise en place des centres «Europa Experience» dans tous les États membres; prend acte du nouveau concept, approuvé par le Bureau le 31 mars 2025, lequel vise à optimiser l'utilisation des espaces Europa Experience, en tenant compte des différentes situations dans les États membres; souligne qu'il importe de veiller à ce que l'espace Europa Experience propose aux visiteurs une expérience intéressante afin d'attirer les citoyens; demande que les espaces Europa Experience soient prioritairement mis en place dans les États membres les plus éloignés des trois lieux de travail, en veillant à ce que leur développement et leur exploitation restent rentables; rappelle que les espaces Europa Experience devraient permettre à tous les citoyens de mieux comprendre le fonctionnement des institutions de l'Union;	16. déplore le retard pris dans la mise en place des centres «Europa Experience» dans tous les États membres; prend acte du nouveau concept, approuvé par le Bureau le 31 mars 2025, lequel vise à optimiser l'utilisation des espaces Europa Experience, en tenant compte des différentes situations dans les États membres; souligne qu'il importe de veiller à ce que l'espace Europa Experience propose aux visiteurs une expérience intéressante afin d'attirer les citoyens; demande que les espaces Europa Experience soient prioritairement mis en place dans les États membres les plus éloignés des trois lieux de travail, en veillant à ce que leur développement et leur exploitation restent rentables; rappelle que les espaces Europa Experience devraient permettre à tous les citoyens de mieux comprendre le fonctionnement des institutions de l'Union ***et nos valeurs communes***;

Or. en

Amendement 51
Victor Negrescu

Proposition de résolution
Paragraphe 16

Proposition de résolution	*Amendement*
16. déplore le retard pris dans la mise en place des centres «Europa Experience» dans tous les États membres; prend acte du nouveau concept, approuvé par le Bureau le 31 mars 2025, lequel vise à optimiser	16. déplore le retard pris dans la mise en place des centres «Europa Experience» dans tous les États membres; prend acte du nouveau concept, approuvé par le Bureau le 31 mars 2025, lequel vise à optimiser

l'utilisation des espaces Europa Experience, en tenant compte des différentes situations dans les États membres; souligne qu'il importe de veiller à ce que l'espace Europa Experience propose aux visiteurs une expérience intéressante afin d'attirer les citoyens; demande que les espaces Europa Experience soient prioritairement mis en place dans les États membres les plus éloignés des trois lieux de travail, en veillant à ce que leur développement et leur exploitation restent rentables; rappelle que les espaces Europa Experience devraient permettre à tous les citoyens de mieux comprendre le fonctionnement des institutions de l'Union;	l'utilisation des espaces Europa Experience, en tenant compte des différentes situations dans les États membres; souligne qu'il importe de veiller à ce que l'espace Europa Experience propose aux visiteurs une expérience intéressante afin d'attirer les citoyens; demande que les espaces Europa Experience soient prioritairement mis en place dans les États membres les plus éloignés des trois lieux de travail, en veillant à ce que leur développement et leur exploitation restent rentables; rappelle que les espaces Europa Experience devraient permettre à tous les citoyens de mieux comprendre le fonctionnement des institutions de l'Union; ***souligne qu'il faut utiliser efficacement les crédits budgétaires alloués à ces espaces afin qu'ils garantissent une communication à fort impact; souligne que les financements doivent privilégier la diffusion d'informations factuelles et accessibles sur l'impact des politiques de l'Union à l'échelon local, ce qui représente un outil rentable permettant de protéger l'intégrité démocratique de l'Union contre la désinformation;***
	Or. en

Amendement 52
Julien Sanchez, Angéline Furet

Proposition de résolution
Paragraphe 16 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	16 bis. rejette la création d'espaces Europa Experience, considérant qu'ils constituent un gaspillage inacceptable de deniers publics au détriment des priorités réelles des citoyens européens; souligne que le maintien de dépenses élevées pour ces infrastructures largement sous-utilisées constitue une gestion inefficace

et irresponsable des ressources budgétaires; dénonce l'intérêt limité de ces espaces, dont la fréquentation reste marginale, et critique leur utilisation comme outil de propagande afin de promouvoir une Union toujours plus centralisée au détriment de la souveraineté des États membres; rejette toute tentative visant à étendre cette initiative coûteuse; demande qu'aucun investissement ne soit plus réalisé dans ces espaces;

Or. en

Amendement 53
Karlo Ressler, Monika Hohlmeier, Andrzej Halicki, Siegfried Mureşan, Sandra Kalniete, Rasa Juknevičienė, Nils Ušakovs, Roberts Zīle

Proposition de résolution
Paragraphe 16 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	16 bis. réaffirme son soutien à la construction d'un mémorial paneuropéen à Bruxelles en mémoire des victimes des régimes totalitaires du XX^{e} siècle et demande au Bureau d'examiner cette question en vue d'adopter une décision;

Or. en

Amendement 54
Julien Sanchez, Angéline Furet

Proposition de résolution
Paragraphe 16 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	16 ter. rejette les dépenses excessives liées à l'entretien, à l'exploitation, au nettoyage et à la consommation d'énergie des bureaux de liaison et des espaces

	Europa Experience, qui reflètent un gaspillage flagrant et irresponsable de l'argent des contribuables européens; déplore cette gestion budgétaire laxiste, où les deniers publics sont dilapidés au profit d'infrastructures coûteuses et inutiles, sans justification tangible ou bénéfice réel pour les citoyens;

Or. en

Amendement 55
Kai Tegethoff

Proposition de résolution
Paragraphe 16 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	16 bis. salue les objectifs fixés dans le cadre du système de gestion environnementale du Parlement (EMAS) pour 2025-2029 et demande que des mesures adéquates soient prises pour les réaliser en temps utile;

Or. en

Amendement 56
Julien Sanchez

Proposition de résolution
Paragraphe 17

Proposition de résolution	*Amendement*
17. ***prend acte du budget*** de 8,97 millions d'EUR ***consacré aux*** investissements ***en faveur de*** l'efficacité énergétique et ***de*** l'environnement dans l'état prévisionnel pour 2027***, et ce afin d'améliorer la performance environnementale de ses bâtiments***; ***note que ce montant correspond à une*** augmentation de 6,1 % par rapport au	17. ***s'oppose à l'affectation*** de 8,97 millions d'EUR à des investissements ***dans des mesures consacrées à*** l'efficacité énergétique et ***à*** l'environnement dans l'état prévisionnel pour 2027; ***considère que l'***augmentation de 6,1 %% par rapport au budget 2026 ***ne se justifie pas dans un contexte de contraintes budgétaires croissantes***; ***souligne que les dépenses***

budget 2026;	***administratives liées aux politiques environnementales au sein du Parlement ne devraient pas constituer une priorité; demande la suppression de ces dépenses et une réduction globale des frais administratifs du Parlement; dénonce le recours excessif aux deniers publics sans évaluation rigoureuse de leurs effets réels; demande que la pertinence et la rentabilité des investissements environnementaux fassent l'objet d'une analyse approfondie avant que de nouveaux engagements financiers ne soient pris;***

Or. en

Amendement 57
Auke Zijlstra

Proposition de résolution
Paragraphe 17

Proposition de résolution	*Amendement*
17. ***prend acte du*** budget de 8,97 millions d'EUR consacré aux investissements en faveur de l'efficacité énergétique et de l'environnement dans l'état prévisionnel pour 2027, ***et ce afin d'améliorer*** la performance environnementale de ses bâtiments; note que ce montant correspond à une augmentation de 6,1 % par rapport au budget 2026;	17. ***regrette le*** budget de 8,97 millions d'EUR consacré aux investissements en faveur de l'efficacité énergétique et de l'environnement dans l'état prévisionnel pour 2027, ***car ceci n'améliorera pas*** la performance environnementale de ses bâtiments; note que ce montant correspond à une augmentation de 6,1 % par rapport au budget 2026; ***s'oppose fermement à ce que le budget soit dépensé en faveur du dispositif de compensation des émissions de carbone du Parlement européen (près d'un million d'EUR);***

Or. en

Amendement 58
Kai Tegethoff

Proposition de résolution

Paragraphe 17

Proposition de résolution	*Amendement*
17. prend acte du budget de 8,97 millions d'EUR consacré aux investissements en faveur de l'efficacité énergétique et de l'environnement dans l'état prévisionnel pour 2027, et ce afin d'améliorer la performance environnementale de ses bâtiments; note que ce montant correspond à une augmentation de 6,1 % par rapport au budget 2026;	17. ***rappelle que les investissements en faveur de l'efficacité énergétique sont un moyen important pour réduire les coûts de l'énergie et, partant, générer d'importantes économies; salue et encourage les investissements dans les énergies renouvelables et l'élimination progressive des combustibles fossiles, compte tenu notamment du contexte géopolitique, et demande qu'il en soit tenu compte dans la prochaine stratégie immobilière pluriannuelle;*** prend acte du budget de 8,97 millions d'EUR consacré aux investissements en faveur de l'efficacité énergétique et de l'environnement dans l'état prévisionnel pour 2027, et ce afin d'améliorer la performance environnementale de ses bâtiments; note que ce montant correspond à une augmentation de 6,1 % par rapport au budget 2026; ***se félicite que le Parlement ait installé et continue d'installer des panneaux solaires photovoltaïques pour continuer d'augmenter la part d'énergie renouvelable produite sur site afin d'atteindre l'objectif de 25 %, et demande que d'autres investissements soient réalisés dans les systèmes d'énergie renouvelable, conformément à l'objectif EMAS correspondant;***

Or. en

Amendement 59
Fabienne Keller, Lucia Yar

Proposition de résolution
Paragraphe 17

Proposition de résolution	*Amendement*
17. prend acte du budget de 8,97 millions d'EUR consacré aux	17. ***salue les objectifs fixés dans le cadre du système de gestion***

investissements en faveur de l'efficacité énergétique et de l'environnement dans l'état prévisionnel pour 2027, et ce afin d'améliorer la performance environnementale de ses bâtiments; note que ce montant correspond à une augmentation de 6,1 % par rapport au budget 2026;	***environnementale du Parlement (EMAS) pour 2025-2029; rappelle qu'en termes de rentabilité, les investissements dans l'efficacité énergétique sont à privilégier;*** prend acte du budget de 8,97 millions d'EUR consacré aux investissements en faveur de l'efficacité énergétique et de l'environnement dans l'état prévisionnel pour 2027, et ce afin d'améliorer la performance environnementale de ses bâtiments; note que ce montant correspond à une augmentation de 6,1 % par rapport au budget 2026;

Or. en

Amendement 60
Joachim Streit

Proposition de résolution
Paragraphe 17

Proposition de résolution	*Amendement*
17. prend acte du budget de 8,97 millions d'EUR consacré aux investissements en faveur de l'efficacité énergétique et de l'environnement dans l'état prévisionnel pour 2027, et ce afin d'améliorer la performance environnementale de ses bâtiments; note que ce montant correspond à une augmentation de 6,1 % par rapport au budget 2026;	17. prend acte du budget de 8,97 millions d'EUR consacré aux investissements en faveur de l'efficacité énergétique et de l'environnement dans l'état prévisionnel pour 2027, et ce afin d'améliorer la performance environnementale de ses bâtiments; note que ce montant correspond à une augmentation de 6,1 % par rapport au budget 2026; ***souligne qu'il faut veiller à ce que ces investissements génèrent des gains d'efficacité mesurables et des économies de coûts à long terme;***

Or. en

Amendement 61
Kai Tegethoff

Proposition de résolution
Paragraphe 17 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	17 bis. rappelle que près des deux tiers de l'empreinte carbone du Parlement sont imputables au transport de personnes; constate avec préoccupation que les frais de mission des députés et des agents s'élèvent à 163,2 millions d'EUR en 2027, contre 116 millions d'EUR en 2026; demande que les politiques du Parlement relatives aux voyages fassent l'objet d'un audit complet et demande la révision de la réglementation et des pratiques relatives aux missions dans le but global d'en réduire le nombre ainsi que le coût financier et environnemental qui en découle; insiste pour que cet audit privilégie une approche décarbonée des activités officielles et qu'il envisage la possibilité d'un cadre de mission donnant la priorité au numérique; demande également au Bureau, dans ce contexte, de veiller à ce que les réunions de commissions extraordinaires à Strasbourg soient strictement limitées à des circonstances exceptionnelles et à ce que celles-ci soient dûment justifiées avant d'être approuvées au cas par cas; salue la mise en place d'une offre de trains renforcée pour les missions à Strasbourg depuis juillet 2025, car il s'agit d'une mesure positive en faveur de la réduction des émissions de CO_2;
	Or. en

Amendement 62
Fabienne Keller, Lucia Yar

Proposition de résolution
Paragraphe 17 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	17 bis. se félicite des investissements réalisés dans les infrastructures dans le

cadre des actions d'efficacité énergétique et de rénovation environnementale prévues entre 2025 et 2029; déplore toutefois que le site de Bruxelles n'ait toujours pas d'installations de pompes à chaleur qui permettront d'améliorer l'efficacité énergétique et de réduire les coûts d'exploitation et les émissions de carbone par rapport aux chaudières à combustibles fossiles;

Or. en

Amendement 63
Kai Tegethoff

Proposition de résolution
Paragraphe 17 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	17 ter. encourage les députés à privilégier les solutions de transport à faible intensité de carbone; réclame une nouvelle fois la révision des mesures d'application du statut des députés concernant le remboursement des billets d'avion flexibles en classe économique pour les voyages au sein de l'Union, exception faite des vols au départ et à destination de régions ultrapériphériques et des vols avec une escale ou plus ou d'une durée supérieure à quatre heures; prend acte du fait que pour certains députés, le voyage entre leur circonscription et les lieux de travail du Parlement est long et ne peut être effectué qu'en avion;

Or. en

Amendement 64
Kai Tegethoff

Proposition de résolution
Paragraphe 17 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	17 quater. se félicite du recours accru aux transports publics pour les déplacements entre le domicile et le lieu de travail et, en même temps, prend acte de l'augmentation de la demande en faveur du système de subventions financières pour les abonnements aux transports publics, en particulier à Bruxelles, ce qui donne lieu à une hausse des crédits; recommande d'examiner quelles mesures pourraient être prises pour garantir l'utilisation efficace des ressources, non seulement en maintenant le système, mais aussi en améliorant les moyens de transports durables pour effectuer les déplacements entre le domicile et le lieu de travail;

Or. en

Amendement 65
Julien Sanchez

Proposition de résolution
Paragraphe 18

Proposition de résolution	*Amendement*
18. note que le budget destiné à l'achat de crédits carbone, estimé à 950 000 EUR pour 2027, a encore augmenté par rapport à 2026; invite l'administration à continuer de réduire les émissions du Parlement, dans la mesure du raisonnable, au lieu d'acheter des crédits carbone; salue la mise en place d'une offre de trains renforcée pour les missions à Strasbourg à compter de juin 2025, car il s'agit d'une mesure positive pour réduire les émissions de CO_2;	***supprimé***

Or. en

Amendement 66
Auke Zijlstra

Proposition de résolution
Paragraphe 18

Proposition de résolution	*Amendement*
18. note que le budget destiné à l'achat de crédits carbone, estimé à 950 000 EUR pour 2027, a encore augmenté par rapport à 2026; invite l'administration à ***continuer de réduire les émissions du Parlement, dans la mesure du raisonnable, au lieu d'acheter des crédits carbone***; ***salue la mise en place d'une offre de trains renforcée pour les missions à Strasbourg à compter de juin 2025, car il s'agit d'une mesure positive pour réduire les émissions de CO_2;***	18. note que le budget destiné à l'achat de crédits carbone, estimé à 950 000 EUR pour 2027, a encore augmenté par rapport à 2026; invite l'administration à ***supprimer cette ligne budgétaire***;

Or. en

Amendement 67
Joachim Streit

Proposition de résolution
Paragraphe 18

Proposition de résolution	*Amendement*
18. note que le budget destiné à l'achat de crédits carbone, estimé à 950 000 EUR pour 2027, a encore augmenté par rapport à 2026; invite l'administration à continuer de réduire les émissions du Parlement***,** ***dans la mesure du raisonnable, au lieu d'acheter des crédits carbone***; ***salue la mise en place d'une offre de trains renforcée pour les missions à Strasbourg à compter de juin 2025, car il s'agit d'une mesure positive pour réduire les émissions de CO_2;***	18. note que le budget destiné à l'achat de crédits carbone, estimé à 950 000 EUR pour 2027, a encore augmenté par rapport à 2026; ***souligne qu'il convient d'accorder la priorité à une réduction effective des émissions à la source et de limiter la dépendance à l'égard des crédits carbone à ce qui est strictement nécessaire;*** invite l'administration à continuer de réduire les émissions du Parlement ***d'une manière rentable et proportionnée***; ***souligne que pour réduire encore les émissions, il faut également remédier aux inefficacités structurelles liées aux multiples lieux de travail du Parlement;***

Or. en

Amendement 68
Kai Tegethoff

Proposition de résolution
Paragraphe 18

Proposition de résolution	*Amendement*
18. ***note que le budget destiné à l'achat de*** crédits carbone***,*** estimé à 950 000 EUR pour 2027***, a encore augmenté par rapport à 2026***; invite l'administration à continuer de réduire les émissions du Parlement, dans la mesure du raisonnable, au lieu d'acheter des crédits carbone; ***salue la mise en place d'une offre de trains renforcée pour les missions à Strasbourg à compter de juin 2025, car il s'agit d'une mesure positive pour réduire les émissions de CO_2;***	18. ***prend acte de la hausse considérable du prix des*** crédits carbone***, lesquels, compte tenu des niveaux d'émissions actuels, nécessiteraient un montant*** estimé à 950 000 EUR pour 2027; invite l'administration à continuer de réduire les émissions du Parlement, dans la mesure du raisonnable, au lieu d'acheter des crédits carbone;

Or. en

Amendement 69
Tobiasz Bocheński

Proposition de résolution
Paragraphe 18

Proposition de résolution	*Amendement*
18. note que le budget destiné à l'achat de crédits carbone, estimé à 950 000 EUR pour 2027, a encore augmenté par rapport à 2026; invite l'administration à ***continuer de réduire*** les émissions ***du Parlement, dans la mesure du raisonnable, au lieu d'acheter des*** crédits carbone; salue la mise en place d'une offre de trains renforcée pour les missions à Strasbourg à compter de juin 2025, car il s'agit d'une	18. note que le budget destiné à l'achat de crédits carbone, estimé à 950 000 EUR pour 2027, a encore augmenté par rapport à 2026; invite l'administration à ***privilégier des mesures proportionnées et rentables pour gérer*** les émissions ***avant de recourir à l'achat de*** crédits carbone; salue la mise en place d'une offre de trains renforcée pour les missions à Strasbourg à compter de juin 2025, car il s'agit d'une mesure

mesure positive pour réduire les émissions de CO_2;	positive pour réduire les émissions de CO_2;

Or. en

Amendement 70
Sandra Gómez López

Proposition de résolution
Paragraphe 18

Proposition de résolution	*Amendement*
18. note que le budget destiné à l'achat de crédits carbone, estimé à 950 000 EUR pour 2027, a encore augmenté par rapport à 2026; invite l'administration à continuer de réduire les émissions du Parlement, dans la mesure du ***raisonnable***, ***au lieu*** d'acheter des crédits carbone; salue la mise en place d'une offre de trains renforcée pour les missions à Strasbourg à compter de juin 2025, car il s'agit d'une mesure positive pour réduire les émissions de CO_2;	18. note que le budget destiné à l'achat de crédits carbone, estimé à 950 000 EUR pour 2027, a encore augmenté par rapport à 2026; invite l'administration à continuer de réduire les émissions du Parlement ***en investissant davantage dans des systèmes CVC propres, notamment à Bruxelles, afin d'éviter***, dans la mesure du ***possible***, d'acheter des crédits carbone; salue la mise en place d'une offre de trains renforcée pour les missions à Strasbourg à compter de juin 2025, car il s'agit d'une mesure positive pour réduire les émissions de CO_2;

Or. en

Amendement 71
Sandra Gómez López

Proposition de résolution
Paragraphe 18 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	18 bis. estime que le Parlement doit montrer l'exemple en soutenant la mobilité active de ses agents, et encourage les services à créer d'autres mesures d'incitation en faveur des déplacements entre domicile et lieu de travail à vélo; se félicite à cet égard des actions novatrices et couronnées de succès qui vont au-delà

des parkings pour vélos, comme la proposition d'atelier participatif de réparation de vélos; estime qu'il convient de maintenir des ressources humaines et financières suffisantes pour développer davantage de telles actions et aller plus loin que ce qui a été fait jusqu'à présent;

Or. en

Amendement 72
Michalis Hadjipantela

Proposition de résolution
Paragraphe 18 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	18 bis. prend acte de l'augmentation de la demande en faveur du système de subventions financières pour les abonnements aux transports publics, en particulier à Bruxelles, ce qui donne lieu à une hausse des crédits; recommande d'examiner les mesures qui pourraient être prises pour garantir l'utilisation efficace des ressources tout en maintenant le système;

Or. en

Amendement 73
Sandra Gómez López

Proposition de résolution
Paragraphe 18 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	18 ter. relève qu'une part significative du budget du Parlement est dépensée pour couvrir les frais de mission des députés et des agents; invite les organes du Parlement à se pencher sur les pratiques relatives aux missions et demande la

révision de la réglementation et des pratiques relatives aux missions dans le but global d'en réduire le nombre ainsi que le coût financier et environnemental qui en découle; demande, dans ce contexte, que les députés et le personnel limitent le recours aux vols en classe «affaire» et le recours à l'avion lorsque le voyage en train est réalisable;

Or. en

Amendement 74
Sandra Gómez López

Proposition de résolution
Paragraphe 18 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	18 ter. rappelle l'importance du programme «Écoles ambassadrices» du Parlement européen pour encourager l'engagement actif des jeunes Européens ainsi que du programme de formation pour jeunes journalistes nommé en honneur de David Sassoli pour mieux faire comprendre l'Union et son fonctionnement aux journalistes, ce qui constitue le meilleur antidote contre la désinformation étant donné les tendances récentes à un déclin inquiétant de la liberté et de l'indépendance des médias dans toute l'Union;

Or. en

Amendement 75
Sandra Gómez López

Proposition de résolution
Paragraphe 18 quinquies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*

18 quinquies. rappelle que, depuis 2018, le Parlement vote systématiquement en plénière la demande d'examen de la levée de l'interdiction générale de la participation des APA aux délégations et missions officielles; regrette que la décision de la Conférence des présidents de mars 2025 portant dispositions d'exécution régissant les missions en dehors des trois lieux de travail du Parlement européen ne se conforme pas à la demande de la plénière; demande une nouvelle fois à la Conférence des présidents et au Bureau de modifier sans plus attendre les articles concernés de sa réglementation interne pour permettre aux APA d'accompagner les députés lors des missions et des délégations officielles en dehors des trois lieux de travail du Parlement lorsqu'aucun nom d'agent de leur groupe politique représenté dans la mission n'a été officiellement communiqué au secrétariat du Parlement;

Or. en

Amendement 76
Victor Negrescu

Proposition de résolution
Paragraphe 19

Proposition de résolution	*Amendement*
19. estime que le Parlement devrait montrer l'exemple en ce qui concerne les droits des personnes handicapées, aussi bien en tant qu'employeur qu'en tant qu'institution publique; se félicite de la politique du Parlement visant à garantir l'utilisation de ses bâtiments par les personnes handicapées, en toute indépendance, et est favorable aux nouvelles mesures et adaptations qui sont nécessaires à cet égard; relève que le budget prévoit 2,07 millions d'EUR à cette	19. estime que le Parlement devrait montrer l'exemple en ce qui concerne les droits des personnes handicapées, aussi bien en tant qu'employeur qu'en tant qu'institution publique; se félicite de la politique du Parlement visant à garantir l'utilisation de ses bâtiments par les personnes handicapées, en toute indépendance, et est favorable aux nouvelles mesures et adaptations qui sont nécessaires à cet égard; relève que le budget prévoit 2,07 millions d'EUR à cette fin pour ses bâtiments à

fin pour ses bâtiments à Strasbourg;	Strasbourg; ***demande qu'une approche de la «conception universelle» soit adoptée dans tous les nouveaux projets d'infrastructures et dans toutes les mises à jour numériques afin que le Parlement européen conserve son caractère totalement inclusif en tant que lieu de travail et institution; souligne que l'accessibilité devrait constituer un critère essentiel dans le cadre de la rénovation du bâtiment SPAAK et du développement de toutes les plateformes numériques;***

Or. en

Amendement 77
Kai Tegethoff

Proposition de résolution
Paragraphe 19 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	19 bis. estime qu'aucune indemnité de frais généraux ne devrait être versée aux anciens députés; demande par conséquent la suppression de l'article 42, alinéa 4, des mesures d'application du statut des députés;

Or. en

Amendement 78
Auke Zijlstra

Proposition de résolution
Paragraphe 19 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	19 bis. déplore que la Maison de l'histoire européenne envisage de dépenser 1 million d'EUR pour sa collection à l'heure où les citoyens européens sont confrontés à des difficultés économiques;

Or. en

Amendement 79
Sandra Gómez López

Proposition de résolution
Paragraphe 19 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	19 ter. se félicite des initiatives approuvées récemment par la Conférence des présidents et le Bureau pour permettre aux députées, pendant la période périnatale, de voter par procuration, reconnaissant qu'il s'agit d'une étape positive vers une plus grande inclusion dans le travail parlementaire, et invite toutes les parties à mettre en œuvre rapidement la mesure; insiste toutefois sur le fait que la mesure ne répond pas aux demandes répétées du Parlement de garantir les droits de vote, non seulement pour les députées en période périnatale, mais aussi pour les députés en congé parental ou de paternité ou confrontés à une maladie de longue durée certifiée;

Or. en

Amendement 80
Kai Tegethoff

Proposition de résolution
Paragraphe 19 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	19 ter. demande au Bureau de réviser le règlement et d'introduire un délai de carence pour les anciens députés, pendant laquelle ils ne pourront pas s'engager dans des activités de lobbying ou de représentation auprès du Parlement et qui sera équivalente à la période pendant

laquelle les députés perçoivent une indemnité transitoire;

Or. en

Amendement 81
Auke Zijlstra

Proposition de résolution
Paragraphe 19 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	19 ter. se dit très préoccupé par le fait que le Parlement européen envisage de dépenser des fonds pour des «invitations de multiplicateurs d'opinion de pays tiers»; s'interroge sur la nécessité et la neutralité politique;

Or. en

Amendement 82
Kai Tegethoff, Maria Ohisalo

Proposition de résolution
Paragraphe 19 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	19 quater. souligne que l'externalisation des services de garde d'enfants du Parlement à des sociétés à but lucratif a donné lieu à des pénuries de personnel, à un absentéisme excessif, à des conditions de travail précaires et à une rotation parmi les contractants, affectant la qualité, la continuité et la stabilité des services, ce qui a un effet direct sur le bien-être et le développement des enfants; constate en outre que l'application du droit du travail belge, notamment les calendriers de jours fériés différents du calendrier du Parlement, perturbe le bon fonctionnement des

crèches; invite le Bureau et le secrétaire général à revoir le modèle d'externalisation que le Parlement applique aux services de garde d'enfants et à examiner l'internalisation progressive de membres du personnel à compter de 2027 ou, dans le cas où l'externalisation serait maintenue, à donner la préférence à des prestataires à but non lucratif et à introduire, dans les appels d'offres et les marchés, des exigences plus strictes qui garantiront des normes du travail élevées et justes, la transparence et des investissements suffisants dans les effectifs, notamment dans la formation, le développement des compétences et le bien-être du personnel;

Or. en

Amendement 83
Sandra Gómez López

Proposition de résolution
Paragraphe 19 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	19 quater. répète que, par principe, des conditions de travail décentes pour le personnel externe devraient être prises en compte en priorité dans les marchés publics du Parlement; invite le secrétaire général à recenser les moyens concrets qui permettront au Parlement de contribuer à l'objectif énoncé dans la directive de l'Union relative aux salaires minimaux, qui consiste à parvenir à un taux de couverture des négociations collectives de 80 % dans les pays qui l'accueillent;

Or. en

Amendement 84

Auke Zijlstra

Proposition de résolution
Paragraphe 19 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	19 quater. prend acte de l'intention de dépenser 20 000 EUR en faveur d'un «comité de personnalités éminentes indépendantes»; souligne que le Parlement européen devrait dépenser de l'argent pour des citoyens européens éminents et non pour un club d'amis politiques; se demande si les personnes bénéficiaires de ces fonds sont réellement indépendantes;

Or. en

Amendement 85
Julien Sanchez

Proposition de résolution
Paragraphe 20

Proposition de résolution	*Amendement*
20. invite une nouvelle fois le secrétaire général à rappeler le principe de base selon lequel tous les recrutements devraient être fondés sur la compétence ***tout en assurant l'équilibre géographique entre tous les États membres à tous les niveaux de personnel; souligne qu'une représentation géographique équitable est essentielle à la mise en place d'un service public véritablement européen; observe que le Parlement a adopté des mesures pour atteindre cet objectif, notamment par l'organisation de concours réservés à certaines nationalités***; souligne qu'il convient d'accélérer les procédures de concours tout en maintenant une approche de sélection strictement fondée sur le mérite;	20. invite une nouvelle fois le secrétaire général à rappeler le principe de base selon lequel tous les recrutements devraient être fondés sur la compétence; souligne qu'il convient d'accélérer les procédures de concours tout en maintenant une approche de sélection strictement fondée sur le mérite;

Or. en

Amendement 86
Sandra Gómez López

Proposition de résolution
Paragraphe 20

Proposition de résolution	*Amendement*
20. invite une nouvelle fois le secrétaire général à rappeler le principe de base selon lequel tous les recrutements devraient être fondés sur la compétence tout en assurant l'équilibre géographique entre tous les États membres à tous les niveaux de personnel; souligne qu'une représentation ***géographique*** équitable est essentielle à la mise en place d'un service public véritablement européen; observe que le Parlement a adopté des mesures pour atteindre cet objectif, notamment par l'organisation de concours réservés à certaines nationalités; souligne qu'il convient d'accélérer les procédures de concours tout en maintenant une approche de sélection strictement fondée sur le mérite;	20. invite une nouvelle fois le secrétaire général à rappeler le principe de base selon lequel tous les recrutements devraient être fondés sur la compétence tout en assurant l'équilibre géographique entre tous les États membres à tous les niveaux de personnel; souligne qu'une représentation équitable***, également en termes d'âge et de sexe,*** est essentielle à la mise en place d'un service public véritablement européen; observe que le Parlement a adopté des mesures pour atteindre cet objectif, notamment par l'organisation de concours réservés à certaines nationalités; souligne qu'il convient d'accélérer les procédures de concours tout en maintenant une approche de sélection strictement fondée sur le mérite;

Or. en

Amendement 87
Victor Negrescu

Proposition de résolution
Paragraphe 20

Proposition de résolution	*Amendement*
20. invite une nouvelle fois le secrétaire général à rappeler le principe de base selon lequel tous les recrutements devraient être fondés sur la compétence tout en assurant l'équilibre géographique entre tous les États membres à tous les niveaux de	20. invite une nouvelle fois le secrétaire général à rappeler le principe de base selon lequel tous les recrutements devraient être fondés sur la compétence tout en assurant l'équilibre géographique entre tous les États membres à tous les niveaux de

personnel; souligne qu'une représentation géographique équitable est essentielle à la mise en place d'un service public véritablement européen; observe que le Parlement a adopté des mesures pour atteindre cet objectif, notamment par l'organisation de concours réservés à certaines nationalités; souligne qu'il convient d'accélérer les procédures de concours tout en maintenant une approche de sélection strictement fondée sur le mérite;	personnel; souligne qu'une représentation géographique équitable est essentielle à la mise en place d'un service public véritablement européen; observe que le Parlement a adopté des mesures pour atteindre cet objectif, notamment par l'organisation de concours réservés à certaines nationalités; souligne qu'il convient d'accélérer les procédures de concours tout en maintenant une approche de sélection strictement fondée sur le mérite; ***demande qu'une feuille de route concrète, assortie d'objectifs annuels clairs et d'indicateurs de suivi, soit élaborée afin que tous les États membres soient représentés de façon équitable à tous les niveaux de l'administration, en particulier aux postes d'encadrement supérieur et intermédiaire;***
	Or. en

Amendement 88
Victor Negrescu

Proposition de résolution
Paragraphe 20 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	20 bis. demande qu'un projet pilote soit lancé pour lutter contre la désinformation dans les États membres particulièrement exposés à des menaces hybrides, notamment la Roumanie, compte tenu de l'incidence croissante des activités de manipulation de l'information et d'ingérence menées depuis l'étranger dans la région, notamment en lien avec la Fédération de Russie, projet qui sera axé sur l'habileté numérique, la coopération avec les autorités locales, la société civile et les médias indépendants, et sur le développement d'outils destinés à identifier les campagnes de manipulation coordonnées et à lutter contre celles-ci,

avec un soutien financier approprié;

Or. en

Amendement 89
Victor Negrescu

Proposition de résolution
Paragraphe 20 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	20 ter. demande que des ressources supplémentaires soient allouées à l'EPRS afin de renforcer l'élaboration de politiques fondées sur des données probantes, notamment grâce à une prospective renforcée, à des analyses d'impact et à des résultats de recherche accessibles pour les députés; demande que des fonds suffisants soient mis à la disposition du groupe de réflexion, compte tenu de sa contribution à la réflexion politique et à la réflexion stratégique à long terme au sein du Parlement européen;

Or. en

Amendement 90
Victor Negrescu

Proposition de résolution
Paragraphe 20 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	20 quater. demande un renforcement de la sensibilisation des jeunes, en particulier au moyen d'initiatives phares telles que le programme «Écoles ambassadrices» du Parlement européen, notamment par des campagnes d'information et des activités pédagogiques dans les établissements

scolaires visant à promouvoir l'éducation aux médias et la résilience face à la désinformation; demande, dans ce contexte, que des fonds plus importants et spécifiques soient alloués aux supports pédagogiques imprimés pour les enfants issus de milieux vulnérables, notamment dans les zones rurales et défavorisées, afin de leur faire mieux comprendre l'Union européenne et ses valeurs;

Or. en

Amendement 91
Victor Negrescu

Proposition de résolution
Paragraphe 20 quinquies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	20 quinquies. demande le renforcement de l'antenne du Parlement européen en République de Moldavie par une augmentation des ressources financières et humaines afin d'améliorer la communication stratégique, de soutenir la résilience démocratique et de lutter contre la désinformation dans la région;

Or. en

Amendement 92
Isabel Benjumea Benjumea

Proposition de résolution
Paragraphe 21

Proposition de résolution	*Amendement*
21. souligne que le multilinguisme est un principe essentiel sur lequel se fondent les travaux du Parlement; demande que, le cas échéant, le Parlement tire parti des évolutions technologiques majeures dans	21. souligne que le multilinguisme est un principe essentiel sur lequel se fondent les travaux du Parlement; ***rappelle que les travaux du Parlement doivent dès lors être garantis dans les 24 langues officielles de***

les services relatifs au multilinguisme, et notamment du développement et de l'utilisation de l'IA;	***l'Union;*** demande que, le cas échéant, le Parlement tire parti des évolutions technologiques majeures dans les services relatifs au multilinguisme, et notamment du développement et de l'utilisation de l'IA;

Or. en

Amendement 93
Julien Sanchez, Angéline Furet

Proposition de résolution
Paragraphe 21 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	21 bis. rejette le financement de la ligne budgétaire relative aux programmes de renforcement des capacités pour les parlements de pays tiers, au programme pour jeunes responsables politiques européens de pays tiers et aux invitations de multiplicateurs d'opinion de pays tiers; estime qu'il s'agit d'une ingérence injustifiée et d'une dépense inutile qui ne relève pas du mandat du Parlement européen; souligne que les deniers publics sont utilisés pour des activités idéologiques ayant une valeur ajoutée limitée alors que les citoyens européens attendent une gestion rigoureuse et responsable des ressources budgétaires; rappelle que le Parlement européen devrait s'attacher à ses activités législatives de base et non au financement de programmes qui n'ont pas d'impact tangible pour les Européens;

Or. en

Amendement 94
Michalis Hadjipantela

Proposition de résolution

Paragraphe 21 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	21 bis. constate que les frais de mission des députés et des agents s'élèvent à 163,2 millions d'EUR en 2027 (contre 116 millions d'EUR en 2026); invite les organes du Parlement à se pencher sur les pratiques relatives aux missions et demande la révision de la réglementation et des pratiques relatives aux missions dans le but global d'en réduire le nombre ainsi que le coût financier et environnemental qui en découle;

Or. en

Amendement 95
Fabienne Keller, Joachim Streit, Lucia Yar

Proposition de résolution
Paragraphe 21 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	21 bis. invite le Bureau à ne pas indexer l'indemnité de frais généraux, ce qui permettra de réaliser des économies importantes dans les dépenses statutaires;

Or. en

Amendement 96
Sandra Gómez López

Proposition de résolution
Paragraphe 21 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	21 bis. souligne qu'il doit être donné suite en priorité aux demandes adoptées en plénière;

Or. en

Amendement 97
Fabienne Keller, Lucia Yar

Proposition de résolution
Paragraphe 21 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	21 ter. se félicite de la révision ciblée de l'acte électoral européen pour permettre aux États membres de mettre en place le vote par procuration, ce qui permettra aux députées tirant parti de la réglementation relative à la maternité de déléguer leur vote en plénière à un autre député de leur choix, et au Parlement européen de montrer l'exemple en promouvant l'équité institutionnelle et l'inclusion; demande toutefois une nouvelle fois au Bureau, comme cela a été fait en séance plénière à de multiples reprises, d'entamer les travaux afin de permettre aux organes compétents de réfléchir à une solution technique permettant aux députés d'exercer leur droit de vote à distance, pendant un congé de maternité ou de paternité, ou pendant une maladie de longue durée certifiée, en tirant parti des enseignements de la pandémie sur les aspects techniques de ces modalités de vote;

Or. en

Amendement 98
Michalis Hadjipantela

Proposition de résolution
Paragraphe 21 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	21 ter. prend acte de l'arrêt rendu le

	17 décembre 2025 par le Tribunal, organe juridictionnel de la Cour de justice de l'Union européenne, confirmant la légalité des mesures adoptées par le Bureau en 2023 concernant le fonds de pension volontaire des députés; souligne que, bien que ces mesures aient réduit de 63 % les obligations au titre des prestations, le fonds se trouve toujours dans une situation financière très fragile; espère être informé de l'évolution de la situation concernant le fonds de pension volontaire;

Or. en

Amendement 99
Julien Sanchez

Proposition de résolution
Paragraphe 22

Proposition de résolution	*Amendement*
22. arrête l'état prévisionnel pour l'exercice 2027;	***supprimé***

Or. en